

Journée mondiale des enseignantes et enseignants



Des enseignants libres d'enseigner → à lire...

Des enseignants libres d'enseigner

Martin Pelletier, enseignant au Département de français

En ce 5 octobre, nous célébrons la *Journée mondiale des Enseignants* qui souligne la signature de la Recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant et la Recommandation de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur. Cette année, c'est sous le thème « Enseigner en liberté, autonomiser les enseignants » que l'UNESCO nous invite à réfléchir, rappelant que « l'autonomisation des enseignants constitu[e] la première des priorités dans toutes les stratégies de développement et de l'éducation ».¹

Ce n'est pas par hasard si les principales centrales et fédérations et de nombreux syndicats enseignants s'interrogent sur l'autonomie professionnelle de leurs membres ces derniers temps. C'était d'ailleurs le sujet de notre dernière demi-journée syndicale. En questionnant les règles que nous devons respecter pour faire notre travail, on constate rapidement que, même si nous sommes libres, notre liberté pourrait être plus grande, et ce, pour le bénéfice de toute la communauté. On remarque aussi que ces règles, qui ne servent pas toutes l'apprentissage, se multiplient. Les cadres réglementaires dont la Politique institutionnelle des apprentissages s'épaississent, les processus d'évaluation des programmes, des collèges et des enseignantes et enseignants se précisent et se durcissent, la reddition de compte s'accélère et doit être plus développée, même chiffrable, la formation devenue nécessaire s'uniformise.

Posez-vous ces questions : êtes-vous libre d'enseigner, de la façon qui vous sied, ce que vous savez nécessaire à vos élèves? Êtes-vous libre d'évaluer selon vos critères? Subissez-vous de la part de vos supérieurs, de vos élèves ou de vos pairs une pression qui vous pousse à faire des compromis? Vos projets meurent-ils dans l'œuf? Vos habitudes sont-elles discréditées? Il est important d'en vérifier les raisons, car elles pourraient se trouver loin du bien commun : urgence de la diplomation aux dépens de l'apprentissage, crainte de l'effort, nivellement par le bas, respect aveugle de la tradition, obligation dogmatique d'innover, etc.

L'autonomie professionnelle au cégep est un des axes de nos activités de cette année. Vous en réentendrez parler et n'hésitez pas à amener de l'eau au moulin. □

1. <http://fr.unesco.org/themes/enseignants/journee-mondiale-enseignants>



Dans ce numéro...

- **Des enseignants libres d'enseigner**
par Martin Pelletier
- **Un témoignage essentiel et revitalisant**
par Alain Dion et Dany April
- **Un syndicalisme enseignant depuis 50 ans**
par Patricia Posadas
- **Invitation à un débat électoral et à une réflexion citoyenne**
par Comité des pratiques syndicales
- **Les pages de notre histoire**
par Patricia Posadas
- **À votre agenda**
par Patricia Posadas



Un témoignage essentiel et revitalisant

Alain Dion, coordonnateur du SEECR et Dany April, directeur des Études

Au cours des deux, trois dernières décennies, cette présence des professeurs de cégep, avec les professeurs d'université maintenant, fait qu'il y a une classe d'intellectuels qui s'est formée au Québec. C'est à dire une classe d'hommes et de femmes qui vivent du travail intellectuel, qui vivent du travail de l'intelligence, de la connaissance. Et ça, ça fait partie d'une explosion culturelle du Québec des deux, trois dernières décennies. Explosion dans les arts, dans le théâtre, dans la musique, dans les musées, dans les bibliothèques, etc.

Guy Rocher



En juin dernier, nous avons eu le grand privilège de rencontrer M. Guy Rocher, sociologue et professeur retraité de l'Université de Montréal. Considéré comme l'un des grands intellectuels québécois, M. Rocher était membre de la Commission Parent qui a mené à la création des cégeps en 1967.

En cette année toute spéciale soulignant les 50 ans de notre institution, et en cette *Journée mondiale des enseignantes et des enseignants*, M. Rocher s'exprime avec éloquence sur la contribution du personnel enseignant des cégeps au développement de la société québécoise.

Rappelons que c'est en 1994, que l'UNESCO proclamait le 5 octobre : *Journée mondiale des enseignantes et des enseignants*. Cette journée témoigne de la reconnaissance à l'égard du personnel enseignant à l'éducation et au développement de nos collectivités. □

Nous vous invitons à visionner la capsule vidéo au lien suivant :

<https://youtu.be/TMQFpPaHEM0>

Un syndicalisme enseignant depuis 50 ans

Patricia Posadas, responsable des communications

Ce que je suis venu chercher ici, c'est une grande dose de fierté!

Salvatore Pucella

Le 12 septembre dernier, le Syndicat des Enseignantes et des enseignants du Cégep de Rimouski a souligné ses 50 ans! Pour l'occasion, nous avons invité les Anciennes et les Anciens, celles et ceux qui ont créé puis fait vivre notre syndicat, à venir partager avec nous le verre de l'amitié... syndicale!

Pour notre plus grand bonheur, plus d'une trentaine d'anciennes et d'anciens se sont présentés et presque autant de nos membres actuels. C'est avec une immense émotion que nous avons rencontré le tout premier président élu (1967), Gérald Malenfant, enseignant d'informatique, ainsi que la toute première femme présidente élue (1970... on rocke à Rimouski!), Christiane Jobin Tremblay, enseignante de littérature. Je tiens à souligner la délicieuse présence de Béatrice Gaudreau, sans doute la doyenne de ce « 5 à 7 » mémoriel, enseignante de psychologie qui enseignait déjà du temps des collèges classiques.

Ainsi, ce sont plus de soixante personnes qui ont souligné ces 50 années de syndicalisme collégial.



La raison de la fierté : une pratique partagée, un syndicat collégial

Alain Dion, coordonnateur du Comité de coordination syndicale, lors d'une brève prise de parole, a demandé aux personnes présentes qui, parmi elles, avaient déjà été élues au comité autrefois exécutif, aujourd'hui de coordination. Les deux tiers ont levé la main et, parmi elles, beaucoup de femmes. Nous avons toutes et tous retenu notre souffle, émus. Alain Dion nous a alors appris qu'en 50 ans d'existence, 200 officières et officiers ont été élus afin de représenter les membres du SEECR. Un chiffre époustoufflant!

Depuis que je suis au Cégep de Rimouski, j'ai redécouvert le syndicalisme dont je m'étais éloignée. Trop souvent, dans les syndicats, se sont toujours les mêmes qui sont élus et certaines personnes peuvent rester en poste plus de 20 ans, sans plus jamais enseigner. Cela ne me convenait pas. Au SEECR, le syndicalisme est collégial et voici quelles en sont les raisons :

[...]
**en 50 ans
 d'existence,
 200 officières
 et officiers
 ont été élus**
 [...]

- Chaque élue ou élu continue d'enseigner en même temps qu'il est au syndicat, car l'enseignement reste notre priorité, notre passion aussi; le fait d'être toujours et encore enseignant nous permet de ne jamais nous éloigner de la réalité des membres que nous représentons;
- Les mandats sont d'une durée limitée : chaque personne élue l'est pour un an et ne peut renouveler son mandat que deux fois.

Donc, au bout de trois ans, tout membre du Comité de coordination syndicale retourne, au moins un an, à l'enseignement à temps plein;

- Enfin, même une enseignante ou un enseignant à statut précaire peut se présenter à un poste du Comité de coordination syndicale, pourvu qu'il ait un lien d'emploi avec le Cégep.

Cette manière de vivre le syndicalisme pose quelques problèmes, c'est vrai. Il arrive parfois que le suivi de certains dossiers soit plus difficile. Il arrive que l'on oublie des bons coups ou des mauvais coups et que cela fasse en sorte que les bons ne se répètent pas au contraire des mauvais.

Un outil d'apprentissage syndical

Cependant, et cela mérite d'être souligné, cette manière de vivre le syndicalisme comporte aussi de nombreux points positifs :

- En raison de nos mandats très courts, le Comité de coordination syndicale se renouvelle souvent et ce sont donc de nombreuses personnes qui découvrent les rouages du cégep, car on apprend beaucoup sur son fonctionnement en travaillant au Comité de coordination syndicale.
- On découvre les méandres de la convention collective qui, comme tout texte légal, est d'une lourdeur parfois assommante, mais c'est un texte qui se lit et se comprend (même moi, je comprends... parfois...). De plus, comme nous sommes nombreux à être passés par le Comité de coordination syndicale, on côtoie plusieurs collègues experts qui peuvent nous aider.
- On découvre la réalité de nos collègues. On est toutes et tous certains d'être accablés de



travail, plus que tout le monde, et que notre réalité est la pire au monde (mon sang de tragédienne méditerranéenne m'inspire!). Eh bien, non! Nous sommes toutes et tous sur le même bateau! On gagne beaucoup à la comparaison, on gagne la possibilité de la solidarité constructive.

- Puisqu'il n'y a pas de chasse gardée, tout le monde peut se présenter et cela a peut-être pour conséquence positive que de nombreuses femmes sont passées par le Comité de coordination syndicale. Cela semble donc favoriser l'accès à l'égalité.
- Enfin, cette manière de faire s'assoit sur la prémisse suivante : l'éducation syndicale se fait sur le terrain. C'est de l'apprentissage par projet et nos compétences transversales, mes chers amis, se déploient en titi!

En participant de manière active à la vie syndicale, chacune et chacun d'entre nous prend connaissance des éléments de la réalité qui nous concernent et qui définissent notre travail, les conditions dans lesquelles celui-ci se fait et des moyens qu'il faut prendre pour préserver ces conditions. Ce partage de l'information est salutaire et nous rend toutes et tous beaucoup plus vigilants en toute circonstance, car « qui détient l'information détient le pouvoir ». □

Invitation à un débat électoral et à une réflexion citoyenne

Le Comité des pratiques syndicales

Rimouski, le 3 octobre 2017 – Le Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de Rimouski (SEECR), la Direction du Cégep de Rimouski et le Regroupement contre l'appauvrissement Rimouski-Neigette (RCA) invitent les candidats à la mairie, les Rimouskoises et Rimouskois à s'interroger et à échanger autour des thèmes de l'éducation et de la lutte à l'appauvrissement lors d'un débat ouvert au grand public qui aura lieu **le mercredi 18 octobre 2017, à 19 h, à la salle Georges-Beaulieu du Cégep de Rimouski**.

Les élections municipales arrivent à grands pas et tout le monde doit mettre la main à la pâte afin que les idées de toutes et tous puissent être connues et examinées dans le but de pouvoir faire un choix éclairé lors des élections municipales le 5 novembre prochain.

« Pour nous, il est évident que l'éducation est au cœur de nos vies, mais nous pensons aussi qu'elle est au cœur de la réalité rimouskoise » souligne Alain Dion, coordonnateur du SEECR. De plus, Michel Dubé, porte-parole du RCA, rappelle que « notre ville s'est déjà engagée à éradiquer la pauvreté à Rimouski. D'ailleurs, une plaque dans le Parc de la gare souligne cet engagement. »

Nous posons donc aux candidats et à la communauté rimouskoise les questions suivantes:

1. Que devrait faire la Ville de Rimouski pour contribuer au développement de l'éducation au sein de sa communauté?

2. Que devrait faire la Ville de Rimouski pour contribuer à la lutte contre l'appauvrissement au sein de sa communauté?

Nous vous invitons à partager ces questions avec vos élèves ainsi qu'avec vos collègues pour alimenter le débat le soir du 18 octobre.

Déroulement de la soirée

Pendant la soirée, les candidats auront 10 minutes ininterrompues pour répondre à l'une ou l'autre de ces deux questions. Cette formule leur permettra de développer plus à fond leurs idées et leurs projets. À la suite de quoi, des questions leur seront posées par le public. Après avoir traité des deux thèmes de la soirée, des questions pourront être posées sur tout autre sujet que les membres de l'assistance ont à cœur.

Le débat se déroulera donc en trois temps : le premier sera consacré à l'éducation, le deuxième à la lutte contre l'appauvrissement et une troisième période permettra aux personnes présentes de poser d'autres questions.

À l'heure d'écrire ces lignes, déjà quatre candidats ont confirmé et un cinquième devrait nous donner une réponse bientôt.

C'est un rendez-vous important auquel nous vous invitons chaleureusement. □

Les pages de notre histoire

50 ans de syndicalisme - 40 ans de *Riposte*



Une équipe syndicale au travail en pleine période de crise économique et de coupures budgétaires. Cette année-là, au Bas-Saint-Laurent, un adulte sur deux était au chômage.

À votre agenda

Patricia Posadas, responsable des communications

► Diners formation sur les droits des profs à statut précaire

Le **jeudi 12 octobre** 2017, à salle D-005, de 12 h à 13 h.

Donnée par Marie-Josée Boudreau, responsable de l'application de la convention collective, cette formation s'adresse, certes, aux profs à statut précaire, mais pas seulement. Nous invitons donc toutes et tous les profs intéressés à en savoir plus sur les droits des profs à statut précaire (et les particularités, parfois) en ce qui a trait au contrat d'enseignement, à l'ancienneté, aux règles de priorité, etc. Apportez votre lunch!

Vous ne pouvez pas y assister le 12 octobre? Voici une autre date possible. La même formation se donnera le **mercredi 18 octobre**, à la salle G-130, de 12 h à 13 h. N'oubliez pas votre lunch!

► Colloque *Permaculture, écoproduits et développement régional*

Le **vendredi 13 octobre** 2017, de 8 h 30 à 17 h, au CMÉC à Amqui

Ce colloque est l'aboutissement de trois années de travail et de sensibilisation concernant l'utilisation harmonieuse des arbres dans un esprit d'autonomie alimentaire régionale pour alimenter les marchés de proximité. C'est un colloque à saveur régionale où différents ateliers et conférences seront proposés. Le conférencier principal, Daniel Lachance, va nous brosser un portrait de la permaculture au Québec. Trois centres de recherche régionaux SEREX, BIOPTERRE et CebFob animeront les ateliers dont les thèmes touchent la mycologie, les mycomatériaux et bien d'autres sujets intéressants. Source : Michel Marcheterre, enseignant de mathématiques au CMÉC.

Vous avez jusqu'au 9 octobre pour vous inscrire en ligne. Les tarifs sont de 50 \$ (plus taxes) et de 35 \$ (plus taxes) pour les étudiantes et étudiants.

Toute l'information est disponible sur le site du CMÉC (Centre matépédien d'études collégiales).

► Débat des candidats à la mairie et réflexion citoyenne

Le **mercredi 18 octobre**, à 19 h, à la salle Georges-Beaulieu du Cégep de Rimouski.

► Assemblée générale du SEECR

Celle annoncée pour le mardi 17 octobre est reportée au **mardi 24 octobre**.

